



**FEUILLE DE ROUTE DE L'UA  
SUR  
TIRER PLEINEMENT  
PROFIT DU DIVIDENDE  
DEMOGRAPHIQUE EN  
INVESTISSANT DANS  
LA JEUNESSE**

En réponse à la Décision de la Conférence de l'union  
(Assembly/AU/Dec.601 (XXVI))  
de janvier 2016 sur le thème de l'année 2017





**FEUILLE DE ROUTE DE L'UA  
SUR  
TIRER PLEINEMENT  
PROFIT DU DIVIDENDE  
DEMOGRAPHIQUE EN  
INVESTISSANT DANS  
LA JEUNESSE**

En réponse à la Décision de la Conférence de l'union  
(Assembly/AU/Dec.601 (XXVI))  
de janvier 2016 sur le thème de l'année 2017

# Remerciements

---

La Commission de l'Union africaine tient à exprimer sa profonde gratitude à tous ses partenaires pour leur soutien remarquable, et particulièrement au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) pour son appui technique et financier, à l'élaboration et à la production de la feuille de route de l'Union africaine qui vise à « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ».

La Commission remercie également la jeunesse africaine, les ministres, les diplomates africains, les fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine, les experts, les organisations de la société civile, les institutions régionales africaines, le système des Nations Unies, etc., pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ladite feuille de route.

# TABLE DES MATIÈRES

ii	Citations des Organes de l'UA et des Partenaires
iii	Avant-propos
1	<b>Chapitre 1</b> - Introduction
3	<b>Chapitre 2</b> - Cadre contextuel
5	<b>Chapitre 3</b> - Bien-fondé
7	<b>Chapitre 4</b> - Objectifs
8	<b>Chapitre 5</b> - Cadres, valeurs et principes directeurs
10	<b>Chapitre 6</b> - Processus consultatif
12	<b>Chapitre 7</b> - Comprendre l'importance capitale de la dynamique des populations pour la transformation économique de l'Afrique et tirer pleinement profit du dividende démographique
15	<b>Chapitre 8</b> - Piliers thématiques
16	Pilier N° 1: Emploi et entrepreneuriat
18	Pilier N° 2: Education et développement des compétences
20	Pilier N° 3: Santé et bien-être
23	Pilier N° 4: Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse
27	<b>Chapitre 9</b> - Facilitation de la mise en œuvre et évaluation des progrès
31	<b>Chapitre 10</b> - Conclusion et perspectives d'avenir
32	Matrice des principales activités
36	Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement
45	Annexe

---

## Citations des Organes de l'UA et des Partenaires\*



“Le dividende démographique constitue une fenêtre d'opportunité en Afrique qu'il faut capitaliser. Le moment est venu, prenons les décisions et les actions stratégiques requises pour tirer profit du dividende démographique grâce à des investissements accrus et à la mise en œuvre des politiques.”

**Dr Ibrahim Assane Mayaki,**

Directeur exécutif,

Agence du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

---



“Nous allons garder la jeunesse africaine en Afrique en élargissant les opportunités économiques. Cela permettra à l'Afrique de transformer son actif démographique en dividende économique.”

**S.E. Dr Akinwumi Adesina**

Président

Groupe de la Banque africaine de développement

---



“L'Afrique doit tirer parti de sa structure démographique et de sa dotation en ressources naturelles pour coordonner l'expansion des investissements dans le développement humain et la protection sociale en vue d'atteindre des niveaux plus élevés et durables de croissance équitable et partagée, et de création d'emplois; de stimuler l'agriculture et la sécurité alimentaire; d'accélérer le rythme de l'intégration régionale; et de renforcer les États et les capacités institutionnelles pour améliorer la gouvernance économique et sociale”

**S.E. Dr Abdalla Hamdok,**

Secrétaire exécutif par intérim,

Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)

---



“Des investissements dans le dividende démographique qui sont fondés sur les droits de l'homme et qui créent des opportunités pour tous les jeunes, susciteront le changement vers un avenir meilleur pour l'Afrique et le monde entier”.

**S.E. Dr Babatunde Osotimehin,**

Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif,

Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)

---

\*La décision de la conférence de l'union (Assembly/AU/Dec.591 (XXVI) donne mandat à la Commission de l'Union africaine en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, à la BAD, au NEPAD et à l'UNFPA d'élaborer une feuille de route et d'accélérer la mise en œuvre du dividende démographique .

---

# Avant-propos

---

L'Afrique est en marche vers un avenir plus prospère où tous ses citoyens, qu'ils soient jeunes ou vieux, hommes ou femmes, vivant en milieu rural ou urbain, de confessions religieuses et d'extractions sociales différentes, sont tous dotés de la capacité de réaliser pleinement leur potentiel et de vivre en toute satisfaction et fiers de leur continent. Il s'agit d'une marche vers un avenir riche de femmes et d'hommes en bonne santé, instruits et vivant dans des pays à économies robustes et développées. En effet, il s'agit d'une progression vers « l'Afrique que nous voulons » tel qu'envisagé dans l'Agenda 2063.

Tandis qu'il s'avère nécessaire de franchir des étapes multidimensionnelles et concomitantes pour réaliser cette vision audacieuse, un certain nombre de mesures manifestes et sans équivoque doivent être prises sans tarder. Cette responsabilité incombe à tous les Africains, qu'ils soient des citoyens ordinaires ou des dirigeants, aussi bien au niveau continental que régional et particulièrement au sein des pays, afin de s'assurer que nous investissons de manière idoine dans le développement de l'atout le plus prépondérant de notre continent, à savoir sa jeunesse. Une Afrique où règne la paix et la sécurité ne peut voir le jour sans l'avènement d'une génération de jeunes nantis de potentiel et dotés de responsabilités ; une Afrique bien développée est tributaire de l'éducation et des compétences des Africains, notamment de la jeunesse, et aucune de nos aspirations ne peut se concrétiser si des millions de nos citoyens continuent d'être en proie à la maladie et à une santé précaire.

Avec 60 pour cent de la population africaine figurant actuellement dans une tranche d'âges inférieure ou égale à 24 ans, il n'est nullement surprenant, qu'à l'orée de la mise en œuvre de notre Agenda 2063 et du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique ont consacré l'année 2017 au thème " Tիրer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse". La capacité des gouvernements africains à transformer l'éducation et le développement des compétences, la santé et le bien-être, l'autonomisation ainsi que l'emploi et l'entrepreneuriat se trouve à l'épicentre de cette marche vers le progrès, la paix durable et le développement.

Dans « **Email from the future** », j'ai mis en exergue le rôle significatif que les générations successives de jeunes peuvent et doivent jouer dans le processus de développement de notre continent. Entreprendre des investissements clés dans la jeunesse de l'Afrique aujourd'hui s'avère essentiel pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 et pour élever le continent au rang d'acteur mondial fort et influent. La feuille de route présente les actions immédiates à mener pour réaliser des investissements bien ciblés et élargis dans les jeunes hommes et femmes d'Afrique. Elle a été élaborée à la demande des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, et met en relief les mesures fondamentales qui doivent être prises de sorte que le continent soit en mesure de tirer pleinement profit du dividende démographique.

Je formule l'espoir que les Etats membres, les communautés économiques régionales, les organisations de la société civile, les jeunes, les organes de l'UA ainsi que toutes les autres parties prenantes oeuvreront de concert à la mise en œuvre de cette feuille de route en 2017 et au-delà.

Je vous remercie.

Dr Nkosazana Dlamini-Zuma,  
Présidente de la Commission de l'Union africaine



# 1

## Introduction

Dans le souci de mettre en œuvre de manière efficace la Décision de la Conférence de l'Union africaine (**Assembly/AU/Dec.601 (XXVI)**) de janvier 2016, consistant à consacrer l'année 2017 au thème "Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse", les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique ont demandé à la Commission, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence de coordination et de planification du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ainsi que d'autres partenaires des Nations Unies et agences de développement:

- i. d'accélérer la mise en œuvre d'une initiative continentale sur le dividende démographique;
- ii. d'élaborer une feuille de route assortie de résultats escomptés et de jalons clés, à soumettre à la prochaine session ordinaire de la Conférence prévue en juillet 2016 par le truchement du Conseil exécutif, visant à guider les Etats membres et les communautés économiques régionales (CER) quant aux actions concrètes à entreprendre en 2017 et au-delà.



Afin de réaliser cette importante mission assignée par la Conférence, la Commission, de concert avec les institutions et organismes susmentionnés, a entrepris un processus de consultations multilatéral en vue de l'élaboration de la Feuille de route de l'UA sur le thème de l'année 2017, à savoir " Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse", laquelle feuille de route devra refléter les apports et les aspirations des diverses parties prenantes.

Les investissements effectués aujourd'hui dans la jeunesse, laquelle représente le plus grand atout de l'Afrique, détermineront la trajectoire de développement de l'Afrique au cours des 50 prochaines années et placeront le continent sur la voie de la réalisation de "l'Afrique que nous voulons", un acteur et partenaire mondial puissant, uni et influent tel qu'envisagé dans l'Agenda 2063.

Cette feuille de route a par conséquent été élaborée en tenant compte de l'impérieuse nécessité de transformer le potentiel de l'immense population des jeunes de l'Afrique, communément appelée "poussée démographique des jeunes", en dividende démographique. Elle vise également à aider les pays africains à s'acheminer vers les aspirations et les objectifs ambitieux mais pourtant décisifs de l'Agenda 2063 et du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, lesquels s'avèrent complémentaires l'un de l'autre.

Le dividende démographique peut être défini comme l'avantage susceptible d'émerger lorsqu'un pays jouit d'une proportion relativement grande de sa population en âge de travailler en raison de la baisse du taux de fécondité, et investit efficacement dans sa santé, son autonomisation, son éducation et son emploi à travers l'action publique et l'engagement du secteur privé.

# 2

## Cadre contextuel

L'importance capitale du dividende démographique pour le développement transformateur de l'Afrique a été, à maintes reprises, reconnue par les dirigeants africains au plus haut niveau et sur d'importantes plates-formes ministérielles. Au cours des dix dernières années, il est apparu évident qu'une ligne de mire telle que le dividende démographique offre une base stratégique pour focaliser et prioriser les investissements sur les personnes, en général, et sur la jeunesse, en particulier, aux fins de réaliser le développement durable, la croissance économique inclusive et d'édifier « une Afrique intégrée, prospère et en paix, conduite par ses propres citoyens et qui représente une force dynamique dans l'arène internationale ».

Les réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la CEA et de la Conférence des ministres de l'Economie et des Finances de l'UA ont, à plusieurs reprises, souligné l'importance du dividende démographique dans les processus de planification du développement des pays africains. La Conférence ministérielle conjointe a également lancé un appel à l'élaboration d'une initiative continentale sur le dividende démographique en 2013 (Déclaration ministérielle de la Conférence conjointe des ministres CUA/CEA) destinée à accélérer le développement économique sur le continent.



La Commission africaine de la population (connue sous l'appellation de Comité africain d'experts sur la population) a également souligné l'importance du dividende démographique à l'occasion de sa sixième session ordinaire en 2007. Elle a consacré le rapport sur l'état de la population africaine 2012 au thème de « **Tirer pleinement profit du dividende démographique pour le développement socioéconomique de l'Afrique** ». Ladite Commission a également convoqué en 2013, conjointement avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) la

Conférence régionale africaine sur la population et le développement portant derechef sur le leitmotiv de « Tirer profit du dividende démographique » comme

thème principal. Par la suite, en janvier 2014, la Décision du Conseil exécutif EX.CL/ Dec. 742 (XXII) a lancé un appel à la reconnaissance du dividende démographique dans le cadre des efforts de développement du continent.

En outre, l'Agenda 2063 de l'UA lance plusieurs appels à l'investissement dans les jeunes et les femmes dans le cadre de la réalisation de sa vision d' « une Afrique où le développement est piloté par ses peuples, en libérant le potentiel de ses femmes et de sa jeunesse ». Toute aussi importante demeure la reconnaissance du dividende démographique comme élément clé dans le cadre de la position commune africaine sur le Programme de développement pour l'après-2015 axé sur les personnes. Cette reconnaissance renforcée du dividende démographique a abouti à son inclusion dans le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 comme l'une des principales contributions de l'Afrique audit Programme.

Il convient également de noter que de nombreux pays d'Afrique mettent déjà en place des mesures et politiques susceptibles de contribuer à la création d'un environnement favorable leur permettant de récolter les fruits du dividende démographique.

# 3

## Bien-fondé

Selon les **Perspectives de la population mondiale** de l'ONU (révision 2015), la population du continent a atteint 1,2 milliard en 2015 et devrait enregistrer un accroissement rapide pour atteindre 1,7 milliard en 2030 et plus que doubler d'ici à 2050 pour atteindre 2,5 milliards en 2050 et 3 milliards en 2063. Sa part au sein de la population mondiale évoluera, passant de 16 pour cent en 2015 à plus de 29 pour cent en 2063. Plus remarquable encore est le fait qu'environ 46 pour cent de l'augmentation d'1,3 milliard de la main-d'œuvre africaine au cours de la période 2015-2063 sera constitué de jeunes âgés de 15 à 34 ans, avoisinant 12,1 millions par an.



Avec une transformation rapide de la structure par âge et une baisse des ratios de dépendance, l'on enregistre un potentiel de croissance économique stimulé par un accroissement des revenus des travailleurs et par une augmentation de l'épargne. Cette situation peut également corrélativement mener à l'amélioration des statistiques du capital humain dans la mesure où: (i) un faible taux de fécondité est souvent associé à l'âge relativement avancé lors de la première naissance et aux écarts plus espacés entre les naissances, ces deux facteurs contribuant à l'amélioration de la santé maternelle et infantile; (ii) un ratio plus faible de la dépendance des jeunes favorise des investissements plus accrus par enfant; et (iii) un faible taux de fécondité augmente le potentiel d'emploi des femmes, d'où leur autonomisation.

Eu égard à la structure démographique de l'Afrique, dotée d'une immense population jeune, le potentiel de

transformation économique du continent s'avère non négligeable. Au-delà du simple accroissement du nombre et de la proportion de la population en âge de travailler, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques saines dans les domaines de l'éducation, de la santé, notamment la planification des naissances ainsi que la création d'un environnement macroéconomique favorable facilitant la création d'emplois et l'accès à des emplois décents, garantiraient l'augmentation de la main-d'œuvre productive et favoriseraient une croissance plus forte et une élévation du revenu par personne. En définitive, le fait de tirer pleinement profit du dividende démographique offre une excellente opportunité de renforcer la résilience des jeunes et de s'attaquer aux causes profondes de nombreux défis majeurs auxquels se trouve confrontée l'Afrique dont notamment les migrations forcées, la radicalisation et l'extrémisme violent.

# 4

## Objectifs

La feuille de route a pour objectif global de guider et de faciliter la mise en œuvre du thème de l'année 2017 par les Etats membres, les communautés économiques régionales (CER) ainsi que les partenaires à travers des résultats clés à atteindre, des jalons à franchir et des actions concrètes à mener tel qu'énoncé dans la Décision de la Conférence de l'Union (**Assembly/AU/Dec. 601(XXVI)**).

En particulier, la feuille de route décrit explicitement les domaines requis d'investissements majeurs (indiqués comme piliers) dans lesquels les pays doivent maximiser leur potentiel afin de tirer pleinement profit du dividende démographique dans les décennies à venir. Sous chaque pilier, des actions clés et des domaines d'investissement ont été définis conformément aux instruments et aux cadres stratégiques pertinents de l'UA en vue de placer les pays sur la voie de la valorisation du dividende démographique et de la mise en œuvre intégrale aussi bien de l'Agenda 2063 que du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030.

# 5

## Cadres, valeurs et principes directeurs

### a. Cadres directeurs

Afin de s'assurer que la feuille route repose sur des bases solides et est conforme aux cadres et aux engagements existants de l'UA, son élaboration a été guidée par l'Agenda 2063 et son Premier Plan décennal de mise en œuvre, lesquels ensemble établissent des assises solides pour la vision des dirigeants africains sur tous les aspects de développement du continent, surtout qu'ils sont liés aux piliers thématiques énoncés dans la feuille de route. De même, la feuille de route est guidée par la Position africaine commune sur l'Agenda de développement post-2015, la Déclaration du Sommet de Malabo de 2011 et le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, tous ces instruments soulignant l'importance du dividende démographique pour un développement inclusif et axé sur les personnes.





En outre, étant donné l'importance des investissements dans la jeunesse en vue de la valorisation du dividende démographique, la Charte africaine de la jeunesse s'est avérée essentielle pour l'élaboration de la feuille de route. De plus, chacun des domaines thématiques a été guidé par les politiques et cadres pertinents de l'UA au niveau continental ainsi que par les instruments transversaux clés tels que la Déclaration d'Addis-Abéba sur la population et le développement au-delà de 2014, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, le Cadre continental sur la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents etc.

## **b. Principes et valeurs**

Lors de l'élaboration de la feuille de route, il s'est avéré également important de s'appuyer et de réfléchir sur les valeurs et les principes fondamentaux de l'Union africaine tels que ceux consacrés par la Charte de l'OUA (1963) et par l'Acte Constitutif de l'Union africaine (2002). Ces principes et valeurs pourraient faciliter l'autonomisation et la création

d'un environnement favorable au sein des pays et des CER afin de tirer pleinement profit du dividende démographique:

- respect des principes de transparence, de démocratie, de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption et d'état de droit;
- responsabilisation dans la prestation des services et l'efficacité des performances des institutions chargées de garantir l'obligation redditionnelle, notamment les parlements, l'appareil judiciaire et les organisations de la société civile;
- participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels à tous les niveaux;
- équité et accessibilité – ne laisser personne à la traîne;
- approche multisectorielle du développement; et
- droits de l'homme pour tous.

# 6

## Processus consultatif

Au cours de l'élaboration de cette feuille de route, l'on s'est efforcé, à dessein, de consulter une grande diversité de parties prenantes, notamment les jeunes, des ministres, des diplomates africains, des fonctionnaires de la CUA, des experts, des organisations de la société civile, des membres du secteur privé, des institutions régionales africaines, des institutions et organismes faisant partie du système de l'ONU etc. aux fins de s'assurer que les activités proposées sont complètes, étendues, innovantes, axées sur les résultats et pilotées par les pays, et l'ensemble des principales parties prenantes sont en mesure de se les approprier.

La Commission et ses partenaires ont également tenu des consultations virtuelles, y compris par le biais des réseaux sociaux, lesquelles consultations ont offert aux diverses parties prenantes – principalement les jeunes - l'occasion d'apporter leurs contributions à travers un modèle de document élaboré à cet effet. La Commission et les partenaires mandatés (la CEA, le NEPAD, la BAD et l'UNFPA) ont également profité de la tenue de plusieurs événements et plates-formes sur le continent pour mener le plaidoyer et la vulgarisation du Projet 2017 et pour solliciter les contributions des diverses parties prenantes.

L'on peut citer comme exemples :

- la conférence d'Accra sur le thème « Réaliser le dividende démographique »; Ghana, 8-12 février, 2016;
- le dialogue avec le Réseau des jeunes et adolescents d'Afrique (AfriYAN) sur le thème « Autonomiser la jeunesse pour tirer parti du dividende démographique », Dakar, Sénégal, 19 février 2016;
- le séminaire sur le Leadership du dividende démographique africain; Abuja, Nigéria 7-9 mars 2016;
- le dîner de travail sur l'initiative pour la valorisation du dividende démographique avec le corps diplomatique et les partenaires; Addis-Abéba, Ethiopie, 31 mars 2016;
- la réunion des experts de la santé, constitués en Groupe de travail du Comité technique spécialisé sur la Santé, la Population et le Contrôle des drogues (CTS-SPCD), Addis-Abéba, Ethiopie, 25-26 avril, 2016;
- la réunion de l'équipe de liaison des Nations Unies; Addis-Abéba, Ethiopie, 27 avril 2016;
- le 5<sup>ème</sup> Sommet panafricain des jeunes leaders des Nations Unies (ROJALNU), Libreville, Gabon, 4-6 mai, 2016;
- le 26<sup>ème</sup> Forum économique mondial annuel sur l'Afrique; Kigali, Rwanda, 11-13 mai 2016;
- le forum régional africain sur le développement durable; Le Caire, Egypte, 17-19 mai 2016;
- la réunion des ministres de la Santé ; Genève, Suisse, 21 mai 2016;
- la célébration de Banjul +10: Célébrer Dix ans de la Charte africaine de la jeunesse, Banjul, Gambie, 23-25 mai 2016;
- les assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, Lusaka, Zambie, 23-27 mai 2016;
- la session du Comité technique spécialisé de l'UA sur la Jeunesse, la Culture et le Sport, Addis-Abéba, Ethiopie, 13-17 juin 2016;
- le symposium de haut niveau sur le dividende démographique et le développement de l'Afrique, Dakar, Sénégal, 20 juin 2016.

Lors de ces réunions et plates-formes, les participants et les représentants des Etats membres ont eu l'occasion de formuler des recommandations concrètes sur la feuille de route. Dans certains cas, les participants ont reçu le modèle de feuille de route et ont eu l'occasion de consulter davantage leurs électeurs et populations locales avant de soumettre leurs contributions et suggestions.

# 7

## **Comprendre l'importance capitale de la dynamique des populations pour la transformation économique de l'Afrique et tirer pleinement profit du dividende démographique**

Le dividende démographique demeure un élément primordial dans la réalisation de l'aspiration de l'Afrique à la transformation économique. Il est évident que, compte tenu de la nature des investissements, la dynamique des populations devra jouer un rôle important en favorisant la croissance rapide et inclusive ainsi que la réduction



de la pauvreté. En effet, cette immense population de jeunes, à condition d'être exploitée à bon escient, pourra pousser le continent à réaliser de plus grandes prouesses économiques.

L'Afrique évolue à un rythme beaucoup plus lent que son potentiel en raison des capacités inexploitées de sa jeunesse. Selon le Rapport économique sur l'Afrique 2016, le taux de croissance du continent se situe à 3,7% et, bien que ce chiffre occulte le fait des résultats améliorés dans certains pays, la croissance économique n'a pas été enregistrée dans certains domaines à forte intensité de main-d'œuvre. A titre d'exemple, l'Afrique dépense chaque année environ 30 milliards de dollars EU pour l'importation de denrées alimentaires transformées, alors qu'elle aurait pu créer environ 5 millions

d'emplois rien qu'en transformant ses ressources minières de 5 pour cent. Il est temps d'investir dans le capital humain, en particulier dans la jeunesse, et c'est maintenant même !

Une série d'importantes mesures, y compris de gros investissements dans le domaine de la santé, s'agissant, en particulier, de l'accès à l'orthogénie qui a été relevé dans l'Agenda 2063 comme étant l'une des forces motrices de la réussite économique des Tigres asiatiques, doit être mise en place. Par ailleurs, la baisse des taux de mortalité et de fécondité, l'élimination des inégalités entre les sexes qui empêchent les femmes d'avoir le droit de décider du nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient avoir et de l'écart entre les naissances de leurs enfants, l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité qui satisfasse aux

exigences du marché de travail, l'adoption de politiques macroéconomiques qui facilitent la création d'emplois et l'entrepreneuriat, ainsi que l'élimination des entraves aux entreprises constituent dans leur ensemble des conditions primordiales à la transformation économique. L'établissement des profils des pays selon les règles de l'art pour s'assurer que les décideurs prennent des décisions fondées sur des données probantes à l'occasion de la planification du développement des pays contribuera, par conséquent, à relever les défis actuels de l'Afrique qui rendent les jeunes vulnérables au fondamentalisme, à l'extrémisme, à l'immigration forcée etc.

Ces investissements et actions stratégiques sont étroitement liés et le fait de tirer parti de leurs synergies s'avèrerait essentiel pour garantir l'accroissement et la maximisation du dividende à long terme.

# 8

## Piliers Thématiques

Tirer pleinement profit du dividende démographique requiert des actions clés à entreprendre dans les différents aspects de la planification du développement et de l'édification d'une nation. Cette feuille de route est axée sur quatre piliers étroitement liés et essentiels pour assurer l'augmentation des investissements dans la jeunesse, promouvoir le changement et placer les pays africains sur la voie qui mène à la valorisation du dividende démographique.

Eu égard aux divergences entre les pays, l'on s'attend à ce que les actions majeures proposées servent de directives devant être mises en œuvre sur la base des priorités locales.

## Pilier N° 1: Emploi et entrepreneuriat



La jeunesse africaine (15 à 25 ans) constitue environ 37 pour cent de la population en âge de travailler mais représente plus de 60 pour cent des africains sans emploi en Afrique (BAD, 2013). Afin de rabaisser ces taux élevés de chômage des jeunes et de venir à bout de l'inadéquation des qualifications en Afrique, il importe de rehausser les taux d'activité en offrant des possibilités d'emploi particulièrement aux jeunes. Avec des emplois de grande qualité offerts essentiellement par le secteur privé pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail et accroître la productivité globale, il s'avère indispensable de changer de paradigmes, si l'on veut doter les jeunes des compétences entrepreneuriales nécessaires pour créer leurs propres entreprises. Ainsi, les gouvernements doivent créer un environnement politique,

commercial, financier et économique propice en élaborant et en mettant en œuvre de façon efficace des politiques qui font la promotion de marchés de travail flexibles, favorisent le développement de secteurs à forte intensité de main-d'œuvre capables de compétir au niveau mondial et libéralisent les échanges. Les gouvernements doivent également collaborer avec les directeurs généraux (DG), les institutions bancaires nationales et régionales ainsi que le secteur privé afin de leur permettre de contribuer à l'émergence de la nouvelle génération d'entrepreneurs sur le continent ainsi qu'à la mobilisation des ressources financières nécessaires. L'adoption de politiques idoines et taillées sur mesure relatives aux responsabilités sociales des entreprises doit devenir la norme. Ces mesures s'avèrent nécessaires pour augmenter les possibilités d'emploi et la



productivité requise. Enfin, compte tenu du fait que l'agriculture emploie 60 pour cent de la main-d'œuvre en Afrique et représente 25 pour cent du PIB du continent<sup>1</sup>, la priorisation de ce secteur, afin de contribuer à l'absorption de la plupart des jeunes en Afrique en proie au chômage, revêt une importance capitale.

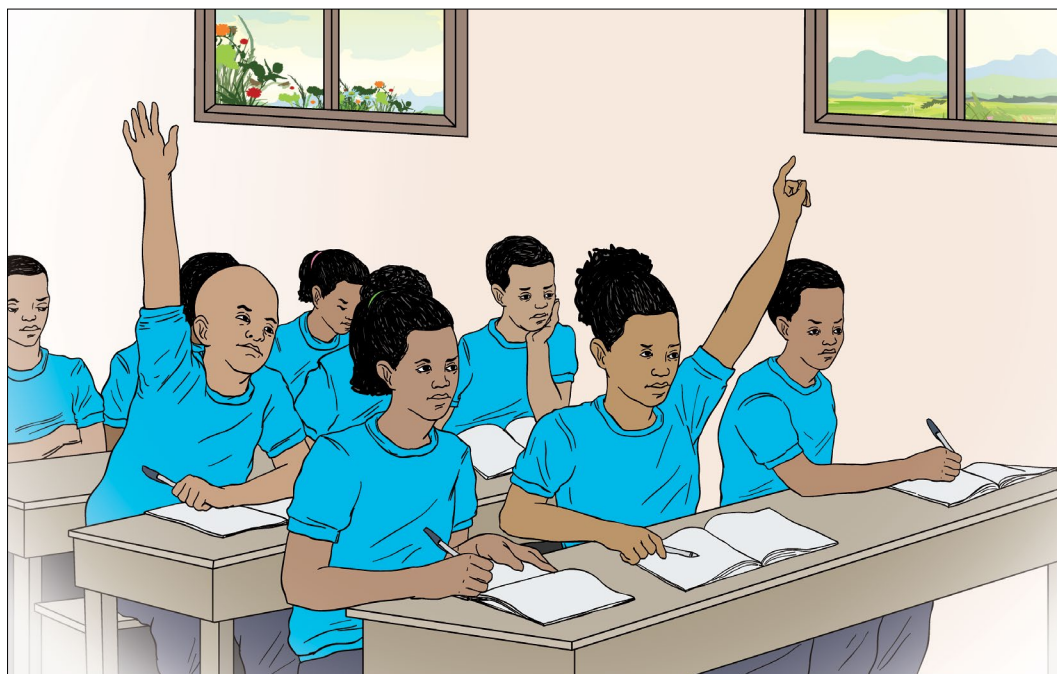
### **Actions clés et résultats escomptés**

1. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à réduire la proportion de jeunes sans emploi en 2013 d'au moins un quart d'ici à 2024 (conformément au Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063);
2. Accroître l'accès aux facilités de crédit pour les jeunes; mettre en place et opérationnaliser des fonds nationaux et régionaux pour la jeunesse afin d'élargir l'accès des jeunes aux fonds de commerce;
3. Collaborer avec les partenaires du secteur privé afin que ces derniers offrent davantage de stages de formation, de programmes d'apprentissage ainsi que de possibilités de formation sur le tas aux femmes et aux jeunes;
4. Élaborer des politiques appropriées, adopter des mesures incitatives et créer un environnement propice à la mise en œuvre des responsabilités sociales des entreprises dans le but de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes;
5. Collaborer avec les philanthropes africains, les directeurs généraux (DG) ainsi que les membres du secteur privé afin de mettre au point et de soutenir des initiatives de développement de la jeunesse porteuses de transformation en vue de renforcer les compétences entrepreneuriales de la jeunesse africaine;
6. Améliorer l'accès des jeunes aux marchés publics et aux services financiers, en accordant une attention particulière aux entreprises et initiatives gérées par des jeunes afin de relever le défi du démarrage et/ou de la conduite des affaires dans les pays africains;
7. Investir dans les secteurs à effets multiplicateurs d'emplois élevés, notamment dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'industrie manufacturière, l'agriculture et les industries agricoles afin de susciter des emplois et stimuler la croissance inclusive;
8. Créer des fonds de développement de la jeunesse aux niveaux national, sous-régional (CER) et continental (BAD) afin de soutenir les efforts d'entrepreneuriat des jeunes au sein de tous les secteurs;
9. Promouvoir le programme des jeunes volontaires africains et les programmes des jeunes cadres africains ainsi que d'autres possibilités de stages de formation aux fins de renforcer les capacités des jeunes africains et de leur donner plus d'occasions de contact et de visibilité au sein des organisations régionales et internationales.

---

1 Rapport sur les perspectives économiques de l'Afrique, 2013

## Pilier N° 2: Education et développement des compétences



L'amélioration des résultats en matière d'éducation en Afrique s'avère essentielle pour veiller à ce que les efforts de valorisation du dividende démographique sur le continent portent des fruits et constitue l'un des domaines les plus importants qui nécessitent des financements stratégiques. Certains des défis auxquels le système éducatif en Afrique se trouve confronté sont bien documentés à travers divers instruments et études de politiques. Il s'agit notamment de l'accès à l'éducation, de la qualité de l'éducation, de sa pertinence, des options d'éducation et de formation technique et professionnelle, de la nécessité de mettre l'accent sur la science et la technologie, de l'inadéquation existant entre la formation des étudiants et les exigences de développement national et du marché du travail, de la cherté des frais de scolarité, de l'insuffisance des outils pédagogiques etc. En effet, il s'avère nécessaire de révolutionner le secteur de l'éducation en Afrique. En s'appuyant sur la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 2016-25), ces défis peuvent être relevés de manière significative grâce à l'engagement de l'ensemble des principaux acteurs et parties prenantes, partant du niveau national au niveau continental, en passant par l'apport des gouvernements, du secteur privé, de la société civile ainsi que de la jeunesse.

## Actions clés et résultats escomptés

10. Procéder à la révision des programmes éducatifs des institutions d'enseignement afin d'améliorer leur qualité et leur pertinence par rapport aux besoins du marché du travail et de développement national, notamment en mettant l'accent sur le développement des compétences et en accordant une plus grande attention à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM) grâce à une mise en œuvre plus efficace des politiques continentales telles que la Stratégie africaine pour le développement de la science, de la technologie et de l'innovation (STISA 2014-2024) et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025);
11. Élargir les possibilités de formation professionnelle pour l'acquisition de compétences à l'intention des jeunes afin d'augmenter leurs capacités d'insertion professionnelle (y compris leurs aptitudes à l'emploi indépendant), leur productivité et leur compétitivité, tel qu'énoncé dans la Stratégie continentale pour le développement de l'éducation et de la formation technique et professionnelle (EFTP);
12. Améliorer l'accès inclusif à l'éducation à tous les niveaux et offrir des options viables à la multitude de jeunes, en particulier aux adolescentes, qui abandonnent le système éducatif formel, en facilitant leur réinsertion, en réorganisant l'éducation informelle et en offrant des formations sanctionnées par la délivrance de certificats uniformisés en Afrique et entre les pays africains;
13. Adopter une approche pragmatique de l'apprentissage fondée sur le cycle de vie qui englobe un large éventail de disciplines et de matières telles que l'acquisition des compétences pratiques, l'éducation à la santé sexuelle et reproductive adaptée à l'âge et sensible aux spécificités culturelles ainsi que les voies et moyens pour venir à bout du problème de harcèlement sexuel auquel sont confrontées les jeunes femmes au sein du système éducatif;
14. Établir et renforcer les établissements d'enseignement régionaux qui contribuent à l'acquisition du savoir et offrent aux étudiants des programmes d'échanges sur l'ensemble du continent, y compris l'introduction progressive de programmes de stages du niveau secondaire au niveau supérieur.

### Pilier N° 3: Santé et bien-être



L'importance de garantir la bonne santé et le bien-être s'avère capitale pour assurer la réduction de la vulnérabilité des jeunes et maximiser l'investissement dans le capital humain. Il s'avère également essentiel d'accélérer la transition démographique et d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre. A ce titre, pour tirer pleinement profit du dividende démographique, il est indispensable d'entreprendre des investissements stratégiques susceptibles d'améliorer les résultats en matière de santé relatifs à l'accès à la santé sexuelle et génésique, y compris la planification des naissances, afin de s'assurer que les femmes peuvent décider elles-mêmes du nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient avoir et de l'écart entre les naissances de ces enfants. Par ailleurs, il est également nécessaire d'accroître la survie des enfants en mettant l'accent sur la prévention des maladies infectieuses, la vaccination, l'amélioration de la nutrition et le renforcement des interventions médicales pendant la période néonatale.

L'Agenda 2063 « engage les Etats membres à intégrer les droits à la santé sexuelle et reproductive, la planification des naissances et les services de lutte contre le VIH/SIDA à travers le renforcement de la mise en œuvre des engagements antérieurs pris pour améliorer l'état de santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, la garantie de l'intégration nécessaire pour faciliter les synergies entre les programmes relatifs

au VIH/SIDA, à la tuberculose, à la santé maternelle, néonatale et infantile ». Néanmoins, un taux de fécondité des plus alarmants chez les adolescents et les besoins non satisfaits de planning familial sont à l'origine des taux élevés de fécondité susceptibles de retarder ou de compromettre la pleine valorisation du dividende démographique. La combinaison d'une faible mortalité et d'une faible fécondité constitue un élément essentiel pour tirer pleinement profit du dividende démographique. Si les taux de mortalité infantile en Afrique ont baissé, les taux de fécondité restent élevés, avec une moyenne continentale de 4,7 (Perspectives de la population mondiale - Révision 2015). Dans certains pays africains, le taux de fécondité atteint 7,6. Ces phénomènes suscitent la montée des taux de dépendance des jeunes et se manifestent sous forme de multiples autres défis, puisque les ressources pour investir convenablement dans le développement de chaque individu sont limitées.

En Afrique, les barrières empêchant les jeunes, en particulier les jeunes filles, d'avoir accès à l'information et aux services sur la santé sexuelle et génésique subsistent. Le seul fait de répondre à la demande insatisfaite de contraception moderne de la part des adolescents pourrait réduire les grossesses non désirées et les avortements de soixante-dix (70) pour cent<sup>2</sup> et diminuer aussi sensiblement la mortalité et la morbidité

maternelles. Ainsi, l'accès aux services de contrôle des naissances, notamment l'accès aux contraceptifs modernes, pourrait sauver la vie de nombreuses femmes et jeunes filles. Par ailleurs, le taux élevé de mortalité maternelle et infantile, la prévalence des infections sexuellement transmises, les pratiques socioculturelles qui obstruent l'accès à la santé et au bien-être, en particulier les pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants et la mutilation génitale féminine (MGF) et les taux inacceptables d'abandon scolaire dû aux grossesses non désirées constituent une grave menace aux efforts que déploie l'Afrique pour tirer pleinement profit du dividende démographique. Une telle situation exige des investissements urgents, systématiques et stratégiques dans le domaine de la santé afin de faciliter la valorisation du dividende démographique. Elle requiert également un changement des normes socioculturelles, eu égard aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes, des garçons et des filles. Le potentiel du dividende démographique ne peut être réalisé dans un contexte de discriminations et d'inégalités persistantes entre les hommes et les femmes; ce qui laisse de nombreuses femmes et filles privées de pouvoirs et de leurs droits.

---

2 Institut Guttmacher, 2016

## Actions clés et résultats escomptés

15. Mettre en place et promouvoir des services médicaux intégrés favorables aux adolescents et aux jeunes dans les établissements de santé privés et publics, dans les cliniques scolaires, ainsi que dans d'autres structures et offrir des prestations de services appropriés en matière de santé sexuelle et reproductive;
16. Accorder la priorité aux investissements nationaux afin de garantir l'accès universel aux services de planification des naissances, y compris la propagation de l'usage des contraceptifs modernes tel qu'énoncé dans le Plan d'action élargi de Maputo sur la santé sexuelle et reproductive et les droits y relatifs (2016-2030) et repris dans les dispositions de l'article 14 (g) du Protocole de Maputo sur les droits des femmes ;
17. Promouvoir les investissements durables dans les systèmes de santé, notamment dans les ressources humaines et les infrastructures, dans l'objectif d'améliorer la qualité des services de santé pour tous et de garantir des financements adéquats pour le secteur de la santé conformément aux engagements d'Abuja et relever le défi de la morbidité qui sape la qualité de vie et la productivité de la main-d'œuvre;
18. Intensifier la promotion et la mise en œuvre de politiques, de stratégies d'engagement communautaire et de mesures de changement de comportements pour renforcer les droits des femmes et des jeunes filles à la procréation ainsi que leur accès à l'éducation, à l'information et aux services en matière de santé sexuelle et reproductive;
19. Promouvoir l'adoption de politiques et de programmes visant à améliorer la survie des enfants, par exemple en élargissant la couverture vaccinale, en favorisant la gestion intégrée des maladies infantiles (IMCI) et en améliorant la nutrition infantile, entre autres mesures;
20. Intensifier l'éducation globale adaptée à l'âge et sensible aux spécificités culturelles en matière de santé sexuelle et reproductive<sup>3</sup> afin d'éviter toutes sortes de complications et de défis liés aux grossesses indésirées et aux maladies sexuellement transmissibles. L'éducation sera également axée sur l'impact qui en est la conséquence sur le développement et le bien-être des jeunes, qu'ils soient scolarisés ou déscolarisés ; et mettre en œuvre des programmes innovants de changement de comportement en ayant recours aux nouveaux médias et à la technologie;
21. Promouvoir les activités intersectorielles en matière de santé, et ce, à tous les niveaux (étatique et non étatique) de manière à assurer une gestion globale de toutes les actions favorables et nécessaires à l'amélioration de la santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents;
22. Créer un environnement favorable grâce à l'autonomisation des communautés et au renforcement du rôle des hommes dans l'amélioration de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive et aux droits y relatifs.

---

3 (Plan d'action de Maputo élargi sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, 2016-2030), para 18v, vi.

## Pilier N° 4: Droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse



La jeunesse de l'Afrique représente plus de 60 pour cent de la population du continent. Ce qui constitue une énorme ressource capable de garantir une participation et une représentation significatives des jeunes et le respect des droits de l'homme sur le continent, à condition que cette jeunesse soit encouragée par des mesures incitatives appropriées. En revanche, un défi subsiste: celui de la participation restreinte de cette considérable ressource humaine aux processus politiques formels et de la jouissance limitée de leurs droits. Ce défi, à moins d'être relevé de façon idoine, conduit le plus souvent à des privations de droits et à des frustrations, lesquelles constituent des menaces pour la cohésion sociale, la paix et l'élargissement des capacités de la société.

La valorisation du dividende démographique du continent requiert des investissements visant à garantir des processus politiques participatifs, représentatifs et inclusifs ainsi que des institutions étatiques plus proches du peuple, fondés sur la jouissance, la protection et le respect des droits civils, politiques et socioéconomiques fondamentaux des jeunes, y compris des jeunes femmes qui sont confrontées à des défis désespérants liés à la jouissance de leurs droits. En outre, il est envisagé une gestion efficace de la diversité à travers la mise à disposition de plates-formes sécurisées pour un échange mutuel de connaissances et d'expériences et une collaboration intergénérationnels dans le dessein d'offrir des opportunités de leadership et de mentorat aux leaders en herbe, garants de la préservation des modestes acquis du continent.

La mise en œuvre aux niveaux local, national et régional ainsi que les changements de comportements socioculturels sont en mesure de servir de jalons pour la libération du potentiel créatif d'une population de jeunes de plus en plus instruits, cosmopolites et très versés dans les nouvelles technologies. Garantir un accès élargi des jeunes leur permettant de participer de façon constructive aux affaires des collectivités locales, aux assemblées législatives, aux structures judiciaires et de s'engager activement dans les partis politiques contribuera à accélérer de façon significative la réalisation des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans l'Agenda 2030.

En posant les jalons de la valorisation du dividende démographique et de l'instauration du développement porteur de transformation des Etats membres de l'UA, il est nécessaire d'entreprendre des investissements tout en assurant de façon continue l'ouverture de l'espace politique, la promotion des droits, la gouvernance participative et l'autonomisation de la jeunesse africaine. L'Union africaine, les communautés économiques régionales et les Etats membres ont, d'ores et déjà, adopté plusieurs instruments normatifs et des directives générales y compris l'Architecture africaine de la gouvernance et la Stratégie de l'engagement de la jeunesse (AAG-SEJ) pour accélérer les progrès dans ces domaines. L'accent doit demeurer sur la mise en œuvre améliorée, le suivi des progrès et le partage des enseignements comparables à tous les niveaux. En définitive, l'accélération de la mise en œuvre de ces engagements améliorera la réalisation des trois autres piliers permettant de tirer pleinement profit du dividende démographique pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable à l'horizon 2030.



## Actions clés et résultats escomptés

23. Garantir la ratification universelle, l'appropriation nationale et la mise en œuvre intégrale de tous les instruments sur les valeurs partagées de l'Union africaine, y compris la Charte africaine de la jeunesse (CAJ) et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG) par tous les Etats membres d'ici à la fin de l'année 2017;
24. Créer des mécanismes inclusifs de mise en œuvre nationale pour l'élaboration régulière et périodique de rapports sur la mise en œuvre des instruments sur les valeurs partagées, en particulier la Charte africaine de la jeunesse et la CADEG, à travers des mécanismes existants tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et la soumission des rapports nationaux sur la CADEG. Plus particulièrement, instituer la soumission régulière de rapports consolidés sur l'état de la jeunesse africaine, lesquels intègrent les rapports des conseils nationaux de la jeunesse et de diverses parties prenantes sur l'état de mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse et des instruments connexes;
25. Éliminer les obstacles à la participation active de la jeunesse à l'édification de la nation, y compris les entraves à leur accès aux plates-formes politiques et mettre en place des mécanismes de facilitation de leur engagement constructif dans les partis politiques, les parlements, l'appareil judiciaire, les plus hautes sphères gouvernementales et les structures de la fonction publique des Etats membres;
26. Abroger toutes les lois et restrictions discriminatoires pour la pleine participation des jeunes aux processus électoraux grâce à l'adoption et la promulgation de lois électorales inclusives et de constitutions qui encouragent la gestion efficace de la diversité;
27. Renforcer la responsabilisation de la jeunesse à travers l'intégration de l'éducation civique dans les programmes d'enseignement scolaire, sur les plates-formes médiatiques et autres médias afin de leur inculquer les principes du panafricanisme, l'Etat de droit, les droits de l'homme ainsi que les devoirs et responsabilités individuels;
28. Proscrire toutes sortes de lois posant des barrières à l'exercice intégral et à l'entière jouissance des droits fondamentaux des jeunes à participer pleinement aux processus de gouvernance démocratique aux niveaux continental, régional, national et local;

29. Passer en revue, réviser, amender ou abroger toutes les lois, règlements, politiques, pratiques et coutumes qui ont un impact discriminatoire sur la jeunesse en particulier sur les filles et les jeunes femmes, sans exception aucune, et veiller à ce que les dispositions des multiples systèmes juridiques soient conformes aux lois et règlements internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris la protection contre les pratiques néfastes telles que le mariage précoce, forcé ou d'enfants, les violences sexuelles sexospécifiques ainsi que les mutilations génitales féminines (MGF);
30. Renforcer les réseaux et les associations indépendants de jeunes et mettre en place des commissions indépendantes de la jeunesse aux niveaux national et sous-régional qui se font les champions des activités des jeunes;
31. Renforcer la structure institutionnelle de l'UA et les capacités de réalisation de l'autonomisation et du développement de la jeunesse à travers l'élévation de la Division Jeunesse au niveau d'une Direction;
32. Nommer un envoyé spécial de l'UA sur la Jeunesse chargé de mener le plaidoyer pour la jeunesse et de défendre la priorisation des questions de la jeunesse au sein des plates-formes continentales et d'autres forums de prise de décisions;
33. Instituer des formations sur le leadership et l'autonomisation de la jeunesse visant à approfondir les aspirations et les idéaux panafricains chez les jeunes;
34. Garantir la mise en œuvre des diverses décisions de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA sur le leadership des jeunes et leur participation aux processus décisionnels. A cet égard, des efforts doivent être déployés afin d'instaurer un parlement annuel des jeunes et un modèle de conférence de l'Union africaine au niveau continental;
35. Renforcer les initiatives existantes sur l'engagement et la participation des jeunes de l'Union africaine y compris le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine, les Clubs de la jeunesse de l'Union africaine, les activités de l'AAG-SEJ, le Panel consultatif des jeunes, le pseudo-tribunal et le dialogue annuel des jeunes sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance.

# 9

## **Facilitation de la mise en œuvre et évaluation des progrès**

Afin de faciliter la mise en œuvre efficace des actions clés et des propositions de cette feuille de route, il importe de souligner la nécessité d'être guidé par les principes fondamentaux de l'Agenda 2063 et le programme pour le développement durable à l'horizon 2030, surtout dans la mesure où ils reposent sur une approche du développement axée sur les personnes et l'engagement de ne laisser personne à la traîne. Les autres principes et valeurs énoncés dans la feuille de route demeureront essentiels afin de s'assurer que l'impact de sa mise en œuvre est inclusif et durable. Tandis que les engagements revêtent de l'importance aux niveaux continental et régional, ils ne sont véritablement concrétisés dans la vie des personnes que s'ils sont mis en œuvre au niveau des pays.



A ce titre, il importe de mettre en place des mesures susceptibles de guider les pays, de prévoir un mécanisme idoine de suivi, d'évaluation et d'élaboration de rapports et de favoriser la participation active de toutes les parties prenantes à tous les niveaux. Les principales forces motrices de la mise en œuvre sont les politiques, les cadres et le financement, le renforcement de capacités et les partenariats, le tout mené de façon appropriée. De même, il importe de tirer parti des décisions des chefs d'Etat et de gouvernement sur le suivi et la mise en œuvre des instruments clés à l'échelle continentale tels que la Déclaration d'Addis-Abéba sur la population et le développement au-delà de 2014 et son mécanisme d'obligation redditionnelle, de suivi et d'établissement de rapports servant à jauger les progrès réalisés.

Il convient également de souligner que sur la base des contributions reçues des diverses parties prenantes, la Commission

en consultation avec les partenaires a proposé un calendrier d'activités clés (août 2016 à décembre 2017) assorti de délais précis afin de faciliter et d'accélérer la mise en œuvre et de mesurer les progrès de la feuille de route.

A cet égard, les actions clés suivantes ont été proposées:

36. procéder à l'analyse et à l'herméneutique de la situation socioéconomique et politique à travers l'élaboration des profils nationaux du dividende démographique avec pour objectif de faciliter les processus de planification du développement sur la base de données probantes par rapport aux défis et aux opportunités liés à la valorisation du dividende démographique dans les pays afin de définir des réponses spécifiques à chaque pays;

37. renforcer les capacités de coordination, de suivi et d'élaboration de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des priorités du dividende démographique (y compris l'amélioration des systèmes de données nationales pour garantir des données opportunes et de qualité pour la planification et la prise de décisions). Ce qui pourrait inclure la mise en place d'un observatoire multisectoriel du dividende démographique sous la direction des agences nationales de statistiques, de planification et de la population, le cas échéant;
38. collaborer avec les milieux universitaires, les institutions de recherche et les groupes de réflexion pour produire des résultats de recherche et des données probantes nécessaires à la valorisation du dividende démographique et fournir l'assistance technique pour renforcer l'expertise des pays;
39. renforcer les capacités des autorités de planification et des services de planification sectorielle et locale afin d'intégrer les priorités du dividende démographique dans les plans et projets de développement sectoriel, local et national sur la base des données probantes analytiques ;
40. élaborer et mettre en œuvre un mécanisme robuste de suivi des performances et de responsabilisation dans le cadre des initiatives et stratégies du dividende démographique aux niveaux national, régional et continental, y compris des politiques et programmes d'investissement axés sur la jeunesse;
41. tirer parti des succès des principales initiatives régionales<sup>4</sup> à travers le continent sur le dividende démographique et l'autonomisation des femmes et les reproduire dans d'autres pays africains, y compris la facilitation de l'accès au financement. Organiser des réunions multilatérales des parties prenantes et des partenaires pour le plaidoyer, la mobilisation des ressources et les partenariats stratégiques dans le cadre de la valorisation du dividende démographique;
42. créer, aux niveaux continental et national, des fonds pour le développement de la jeunesse en vue de soutenir la mise en œuvre du dividende démographique, y compris l'assignation et l'augmentation de fonds spéciaux pour la mise en œuvre du thème de l'année 2017; et exhorter les banques de développement régionales et autres banques de développement (la BAD, l'EADB, la BOAD, la BCEAO, la BEEAC, etc. ; ) à accroître leurs portefeuilles destinés à la jeunesse aux fins de faciliter l'accès des jeunes au crédit et soutenir leurs initiatives d'entrepreneuriat;
43. mobiliser du soutien, notamment de l'UA et des forums de partenariats

---

4 A titre illustratif, le projet Autonomisation des femmes du Sahel et valorisation du dividende démographique financé par la Banque mondiale et soutenu par l'UNFPA: le Burkina Faso, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, Niger.

- bilatéraux (TICAD, Afrique-Chine, Afrique-UE, Afrique-Corée, Afrique-Inde, Afrique-EUA, G20 etc.) pour l'autonomisation des jeunes et des investissements accrus dans l'éducation et le développement des compétences entrepreneuriales et la création d'emplois ainsi que dans le secteur de la santé afin de tirer pleinement profit du dividende démographique;
44. assurer le lancement au niveau national du thème de l'année 2017, à savoir «Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse», à travers l'engagement multilatéral des parties prenantes. Ces consultations et lancements au niveau national faciliteront et guideront l'élaboration des feuilles de routes nationales sur la réalisation du dividende démographique;
  45. mener des campagnes de plaidoyer aux niveaux continental, régional et national, surtout à un niveau de base, pour sensibiliser les populations et approfondir leur compréhension du dividende démographique dans l'objectif de renforcer l'appropriation et d'assurer la réussite de la mise en œuvre du projet de l'UA 2017;
  46. exhorter les organismes du système des Nations Unies, y compris les agences clés telles que l'UNFPA, à collaborer avec les parties prenantes pertinentes pour établir un partenariat mondial, y compris la création d'un Groupe d'Amis à l'Assemblée générale de l'ONU en vue de la pleine valorisation du dividende démographique en Afrique;
  47. créer un indice sur la base d'un ensemble d'indicateurs spécifiques à chaque pilier de la feuille de route (autonomisation économique; santé et bien-être; emploi et entrepreneuriat; éducation et développement des compétences; autonomisation de la jeunesse et plaidoyer) visant à mesurer les investissements sur la jeunesse, assurer leur suivi et établir des rapports y relatifs au niveau des pays en vue de tirer pleinement profit du dividende démographique;
  48. exhorter des réseaux de parlementaires à se faire les champions des initiatives sur le dividende démographique au sein de leurs parlements respectifs ainsi qu'au niveau du Parlement panafricain (PAP);
  49. exhorter tous les comités techniques spécialisés de l'UA, les CER et autres plates-formes continentales à organiser des réunions dans le courant de l'année 2017 sur leurs contributions sectorielles à la pleine valorisation du dividende démographique et sur l'harmonisation de leurs politiques continentales en vue d'une mise en œuvre cohérente du dividende démographique en Afrique.

# 10

## Conclusion et perspectives d'avenir

Tirer pleinement profit du dividende démographique en Afrique présente une occasion stratégique de concrétiser les aspirations et les objectifs de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030; et cette feuille de route sert de fondement solide pour placer les pays africains sur la voie menant à l'atteinte de cet objectif. L'Afrique s'est engagée à transformer son immense population de jeunes en un atout pour son développement. S'appuyant sur les décisions antérieures de la Conférence de l'UA sur l'autonomisation de la jeunesse, le thème de l'année 2017, à savoir « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse » est capable d'avoir de profondes implications susceptibles de relever les défis majeurs auxquels les gouvernements sont confrontés et de changer la trajectoire de développement de l'Afrique vers l'édification de l'Afrique que Nous Voulons.

Pendant que l'Afrique met en œuvre cette feuille de route, il importe de prendre des mesures pour garantir que les acquis à accumuler dans le courant de l'année 2017 soient préservés.

# Matrice des principales activités

Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017
Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations pour célébrer l'importance du thème « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », en collaboration avec la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football association (FIFA), à Libreville (Gabon)	Lancement au plan national du thème de l'UA pour l'année 2017	Organisation de sessions clés sur le dividende démographique, devant se tenir au cours de la Semaine africaine du développement (y compris la Conférence annuelle d'Adedeji)
Organisation du pré-Sommet sur le thème: « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse, en janvier 2017 (qui réunira toutes les parties prenantes: les représentants des États membres, du secteur privé, des partenaires, des pays donateurs, des Communautés économiques régionales, des médias, etc.) à Addis-Abéba	Organisation du Sommet de Bamako sur la paix, la sécurité et le développement économique	Organisation de la réunion du Comité technique spécialisé sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes
Réalisation d'un atlas de la situation du dividende démographique	Organisation du Sommet sur l'emploi de la jeunesse 2017 "Young Africa Works", par MasterCard Foundation, sous le thème « Jeunesse fer-de-lance de la transformation de l'agriculture »	Organisation de la seconde réunion du Comité technique spécialisé sur la santé, la population et la lutte contre la drogue (CTS-HPDC), sous le thème : "Tirer pleinement profit du dividende démographique"
Élaboration de cartes de pointage en matière d'égalité entre hommes-femmes, ayant des rapports avec les piliers clés du Programme d'exploitation du dividende démographique		Rapport sur l'état de la population africaine en 2017 « Maintenir les droits des femmes et des filles au centre du dividende démographique de l'Afrique »
Organisation d'un petit-déjeuner de travail de haut niveau pour accueillir le Secrétaire général des Nations unies et renforcer le partenariat UA-ONU pour la valorisation du dividende démographique		Réunion du Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie
Organisation du Forum de philanthropes africains, de directeurs exécutifs, de chefs d'entreprises sur le dividende démographique sous le thème: « Transformer l'Afrique grâce à une révolution dans le domaine des compétences et de l'entrepreneuriat », dans le cadre du Pré-sommet, à Addis-Abéba		Organisation de 5 consultations sous-régionales au niveau des Communautés économiques régionales (CER) sur le thème de l'année 2017



Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017
<p>Organisation de la réunion du Comité technique spécialisé (CTS) sur le développement social, le travail et l'emploi sous le thème « Développement social et emploi: Apporter de la valeur ajoutée au dividende démographique pour un développement inclusif », en Algérie</p>	<p>Organisation de la table ronde continentale des donateurs dans le cadre de la mobilisation des ressources en faveur du programme visant à tirer pleinement profit du dividende démographique en Afrique (y compris la création éventuelle du Fonds de développement de la jeunesse), en marge de l'Assemblée générale annuelle de la Banque africaine de développement (BAD)</p>	<p>Organisations de la société civile (OSC) et Agenda 2063 : Participation de la jeunesse</p>
	<p>Organisation d'un dialogue annuel de haut niveau sur la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme, relativement au thème de l'UA pour l'année 2017</p>	<p>Élaboration de profils de dividende démographique pour les 53 États membres</p>

Juillet 2017	Août 2017	Septembre 2017
<p>Organisation du Forum continental sur l'autonomisation des filles et sur l'élimination de toutes les pratiques néfastes en Afrique</p> <p>abrité par le Libéria</p>	<p>Commémoration de la Journée internationale de la jeunesse, axée sur les investissements dans la jeunesse en vue de tirer pleinement profit du dividende démographique en Afrique</p>	<p>Organisation d'un événement de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur le programme visant à tirer pleinement profit du dividende démographique, en collaboration avec l'Organisation des premières Dames africaines pour la lutte contre le VIH/SIDA (OPDAS), en marge de la 72e session de l'Assemblée générale à New York</p>
<p>Organisation d'un Camp pour promouvoir l'engagement civique et l'innovation de la jeunesse africaine et exposition, en marge du Sommet de juillet 2017, pour offrir aux jeunes innovateurs africains et aux analystes en matière de politiques l'opportunité d'exposer leurs projets socio-économiques/idées politiques, conformément aux aspirations contenues dans l'Agenda 2063.</p>		

Octobre 2017	Novembre 2017	Janvier 2018
Célébration de la Semaine africaine, à New York, sous le thème : 'Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse'	Célébration de la Journée africaine de la jeunesse sous le thème : Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse »  abritée par le Malawi	Décision relative au Programme continental visant à tirer pleinement profit du dividende démographique et le plan d'action des Chefs d'État de l'UA
	Élaboration par le Comité de pilotage du rapport sur le thème de l'année	
	Évaluation de l'impact de la vérification des programmes/activités liées au thème de l'année 2017	

---

# Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement

---

## Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement



Nous sommes un continent peuplé de jeunes et l'investissement dans l'éducation et le développement des compétences rapprochera l'Afrique des objectifs du développement durable et de l'éradication de la faim, de la maladie et de la privation.

S.E. M. Jacob Zuma

Afrique du Sud



Les secteurs public et privé participent, désormais, activement aux efforts de formation professionnelle en adaptant les profils des apprentis aux besoins du marché de travail. Nous continuerons, ensemble, à œuvrer à inculquer les vertus du travail et les notions positives et constructives aux générations montantes.

S.E. M. Abdelaziz Bouteflika

Algérie



La priorité sera accordée au dialogue avec nos jeunes. Ceux-ci ont besoin de canaux efficaces pour s'impliquer dans la résolution des problèmes qui touchent l'ensemble de la société, et apporter ainsi leur contribution par leur dynamisme, leur enthousiasme et leur créativité.

S.E. M. José Eduardo Dos Santos

Angola



Nous ne pouvons atteindre la transformation de l'Afrique que si nous mettons fin au colonialisme sur notre continent et que nous investissons dans notre jeune et précieux capital humain aux moyens de l'éducation, du développement des compétences, de l'autonomisation et du respect des droits de l'homme et de la dignité.

S.E. M. Brahim Ghali

République Arabe sahraouie Démocratique



J'accorderai une priorité à la réorganisation du système de santé de façon à procurer à nos concitoyens une couverture sanitaire plus efficace et plus solidaire. Je m'attacherai à reconstruire le système éducatif afin d'assurer son adéquation avec les ambitions économiques de notre pays.

S.E. M. Patrice Talon

Bénin



... l'avenir de toute organisation réside dans sa capacité à investir dans ses jeunes ... Le Gouvernement demeure résolu à traiter les questions relatives aux jeunes au Botswana, pour qu'ils fassent partie intégrante des progrès économiques du pays, en tant qu'acteurs stratégiques.

S.E. Le Général de corps d'armée Seretse Khama Ian Khama

Botswana



Pour ma part, j'en suis convaincu, et d'ores et déjà, je m'engage, avec les jeunes générations, à contribuer à la construction d'un monde de paix, de démocratie, de justice, d'égalité et de liberté.

S.E. M. Roch Marc Christian Kaboré

Burkina Faso



Jeunes, je vous conseille de poursuivre vos études jusqu'à l'obtention des diplômes et éviter des mariages précoces. Nous comptons appuyer les projets de développement des jeunes et créer des écoles d'excellence pour accueillir les meilleurs élèves pour former des élites pour affronter les défis du pays, notamment la maîtrise de la croissance démographique par la planification familiale.

S.E. M. Pierre Nkurunziza

Burundi

## Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement



...notre jeunesse constitue un atout majeur pour le devenir de la nation. Elle est nombreuse et riche de potentialités, dynamique et ambitieuse, conquérante et inventive.

S.E. M. Paul Biya  
Cameroun



La jeunesse est essentiellement créative, exigeante, inventive et rebelle dans ses aspirations. Toutes ces qualités sont fondamentales pour le développement de n'importe quel pays et constituent l'un des signes les plus forts de sa vitalité ...Bref, les jeunes seront et doivent être la partie la plus décisive d'une société censée être dynamique et active.

S.E. M. Jorge Carlos De Almeida Fonseca  
Cap Vert



Une autre dimension importante concerne la professionnalisation de notre système éducatif. Je suis convaincu que nous en percevrons les dividendes en termes d'emploi. Faciliter l'accès aux soins de santé et aux médicaments de qualité est une autre façon d'améliorer les conditions de vie de nos populations, en particulier les pauvres.

S.E. M. Faustin-Archange Touadéra  
République centrafricaine



Nous protégerons l'investissement dans la jeunesse, dans sa formation, pour qu'elle devienne le pilier du développement et le gardien des réformes dont elle sera la principale bénéficiaire.

S.E. M. Azali Assoumani  
Comores



La responsabilité nous incombe de veiller à l'emploi des jeunes et d'encourager de façon spécifique toutes les entreprises qui donnent la chance aux jeunes d'intégrer le monde du travail.

S.E. M. Denis Sassou-Nguesso  
République du Congo



Les bonnes perspectives économiques de notre pays doivent profiter en priorité à notre jeunesse, car elle est notre plus grande force, notre plus belle richesse.

S.E. M. Alassane Dramane Ouattara  
Côte D'Ivoire



Notre jeunesse devrait être assurée, que ses préoccupations, ses doutes et ses ambitions, demeurent au cœur de notre action.

S.E. M. Joseph Kabila  
République démocratique du Congo



Vous, les jeunes, constituez l'espoir des jours heureux, l'espoir des hommes accomplis, mais également l'espoir d'un pays qui prend à bras le corps les rennes de sa destinée.

S.E. M. Ismail Omar Guelleh  
Djibouti



Les jeunes ont leur part dans les efforts que déploie l'État, car ils ont la priorité, compte tenu du fait qu'ils constituent la force motrice d'aujourd'hui et l'espoir pour l'avenir.

S.E. M. Abdel Fattah Al-Sissi  
Egypte



... les jeunes ont besoin de transformer le pays pour la période 2010-2020, en faisant du travail, de la compétence, du savoir, de l'engagement et de la collaboration, leurs principes fondamentaux.

S.E. M. Isaias Afwerki  
Érythrée

## Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement



Nous pensons qu'en fournissant une formation en compétences entrepreneuriales et un encadrement à nos jeunes, des dizaines de milliers de nouveaux emplois seront créés, ce qui, à son tour, stimulera la croissance économique. Le résultat final sera l'émancipation économique de nos jeunes et de nos femmes qui sont les acteurs les plus essentiels de notre processus de développement.

S.E. M. Hailemariam Desalegn  
Éthiopie



C'est l'occasion pour moi de rendre hommage à notre jeunesse. Je voudrais lui dire que le lendemain, c'est elle. Qu'elle prenne aujourd'hui conscience que c'est pour elle que nous nous engageons et c'est avec elle que nous réussissons.

S.E. M. Ali Bongo Ondimba  
Gabon



Mon Gouvernement continuera de protéger les droits des femmes et des enfants, en particulier ceux des filles. Nous allons favoriser leur bien-être, comme l'indique l'interdiction récente de l'ancienne pratique culturelle de l'excision qui est néfaste pour les filles.

S. E. Prof. Yahya A.J.J. Jammeh Babili  
Gambie



Nous devons créer la richesse et rendre le bonheur à notre nation. Nous ne pouvons le faire que si nous avons une population instruite et compétente capable de faire concurrence au sein de l'économie mondiale. Nous devons élargir nos horizons et embrasser la science et la technologie comme outils essentiels de notre développement.

S.E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo  
Ghana



Nous avons le devoir d'accompagner la jeunesse en l'aidant à obtenir des crédits afin qu'en tant qu'entrepreneurs les jeunes puissent employer d'autres jeunes.

S.E. M. Alpha Condé  
Guinée



Aucun pays digne de ce nom ne peut laisser ses enfants à la traîne. Tous ensemble, acteurs étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, autorités traditionnelles et religieuses, partenaires au développement et jeunes, marchons vers l'avenir, en travaillant côte à côte, afin de développer vos potentialités et assurer votre avenir et transformer ainsi notre pays en une terre d'opportunités.

S.E. M. José Mario Vaz  
Guinée Bissau



Pour utiliser convenablement les capacités des jeunes, il est nécessaire que les gouvernements établissent des systèmes et des mécanismes qui facilitent l'accès à la formation, aux nouvelles technologies, à l'emploi, à la participation à la vie publique et, par conséquent, ouvrent la voie à leur intégration sociale, sans discrimination d'aucune sorte.

S.E. M. Teodoro Obiang Njuema Mbasogo  
Guinée équatoriale

## Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement



Sous la menace du défi partagé et généralisé auquel fait face le continent en matière de chômage des jeunes, et dans la foulée du débat entre "le dividende démographique" et "la bombe à retardement", l'agriculture fournit également une possibilité pour toutes nos nations d'ouvrir la voie à des opportunités d'emplois décents et d'assurer des vies dignes à des millions de jeunes Africains.

S.E. M. Uhuru Kenyatta  
Kenya



La jeunesse pour moi représente avant tout le changement pour un meilleur avenir et pour une meilleure société. Ce n'est qu'à travers une bonne éducation qu'elle pourra avoir une plus grande ouverture d'esprit et aller plus loin dans ses aspirations.

S.E. Mme. Bibi Ameenah Firdaus Gurib-Fakim  
Île Maurice



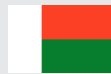
Tout aussi importante est la nécessité de reconnaître que nous ne pourrons jamais parvenir à un développement réel si certains secteurs de la société continuent d'être marginalisés. Le rôle des enfants et des femmes, ainsi que d'autres groupes défavorisés dans nos communautés, doit être davantage consolidé pour afin de promouvoir le programme de développement global.

S.E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili  
Lesotho



... créer un environnement social durable et paisible est directement lié à la manière dont les jeunes femmes et les jeunes hommes trouvent la place qui leur revient, ainsi que les opportunités qui leur sont offertes.

S.E. Mme. Ellen Johnson-Sirleaf  
Libéria



Nos hommes, femmes, jeunes et enfants doivent avoir accès à l'éducation, aux soins de santé de base, à la sécurité, à la justice. Nous avons une population jeune qui nous engage à relever le défi de l'éducation, de formation et de la création d'emploi. C'est notre responsabilité à tous d'offrir à nos jeunes un travail décent.

S.E. M. Hery Rajaonarimampianina  
Madagascar



Les jeunes peuvent être des agents essentiels du changement socio-économique si des investissements appropriés sont effectués pour libérer leur potentiel.

S.E. Prof. Arthur Peter Mutharika  
Malawi



Le chômage des jeunes est, parmi les maux qui affligent notre société, un des plus douloureux. Sans emploi, il n'est pas d'intégration sociale réussie, pas de réalisation de soi dans la communauté... En définitive, il s'agira de favoriser l'émergence d'une jeunesse responsable de son destin et capable de jouer pleinement son rôle de citoyen du Monde.

S.E. M. Ibrahim Boubacar Keita  
Mali



## Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement



Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour lutter contre les maladies endémiques et réduire le chômage et la pauvreté, en particulier parmi les femmes et les jeunes.

S.E. M. Mohamed Ould Abdel Aziz  
Mauritanie



Nous continuons de concentrer notre action sur la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents des adolescents et des jeunes, afin d'accroître ainsi l'espérance de vie.

S.E. M. Filipe Jacinto Nyusi  
Mozambique



La création des conditions nécessaires pour une économie inclusive et partagée qui génère des possibilités d'emploi descent sera déterminante dans notre quête de l'éradication de la pauvreté d'ici 2030.

S.E. Dr. Hage Geingob  
Namibie



La création de conditions propices à la transition démographique est un autre aspect de la renaissance culturelle. Nous devons fondamentalement changer de comportement sur cette question importante ... notre religion, l'islam, ne constitue pas un obstacle dans nos efforts visant à relever le défi démographique.

S.E. M. Mahamadou Issoufou  
Niger



Nous reconnaissons l'importance de la jeunesse dans le développement national et demeurons résolus à exploiter le potentiel de l'explosion démographique de la jeunesse. Nous devons tirer profit du nombre et de l'énergie créatrice des jeunes qui se trouvent dans leur majorité au Nigeria et dans la plupart des autres États membres.

S.E. M. Muhammadu Buhari  
Nigéria



Nous avons besoin d'une nouvelle génération de personnes qui sont capables de résoudre les problèmes, qui voient plus loin et travaillent plus intelligemment. Vous êtes cette génération. Peu importe où vous vivez, vous avez un rôle à jouer.

S.E. M. Paul Kagame  
Rwanda



Si l'on ne contrôle que la population, sans agir sur d'autres facteurs, notamment l'éducation, la santé, l'infrastructure et la création d'emplois, l'on ne pourrait aller bien loin.

S.E. M. Yoweri Kaguta Museveni  
Ouganda

## Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement



Nous devons désormais ouvrir ce vaste chantier pour permettre à l'Afrique de développer d'autres sources de croissance économique en exploitant notre atout majeur que constitue la jeunesse de notre population.

S.E. M. Macky Sall

Sénégal



Nous devons empêcher la désintégration des territoires et remédier à la situation anormale et dégradante des personnes qui ont déjà souffert de la pauvreté et de l'exclusion créées par le manque de leadership démocratique et d'un État de droit effectif et démocratique.

S.E. M. Patrice Emery Trovoado

Sao Tomé-et-Principe



... les jeunes représentent notre avenir, les dirigeants de demain. Nous devons, par conséquent, investir en eux, leur servir de mentors, pour qu'ils deviennent, partout, des citoyens responsables, capables de vivre en paix et en harmonie. Nous sommes les garants des générations à venir, et il nous incombe la tâche de veiller à ce que ceux qui viennent après nous jouissent de toutes les possibilités afin de bâtir un monde où règne l'équité et coule un avenir prometteur.

S.E. M. Danny Rollen Faure

Seychelles



De l'éducation à la santé, en passant par le développement communautaire et l'emploi, la plupart des programmes de mon Gouvernement sont axés sur les jeunes. Sans la résilience des jeunes, nous n'aurions pas vaincu Ebola.

S.E. Prof. Ernest Bai Koroma

Sierra Leone



Il ne suffit pas de créer 2500 emplois en 2015. Avec une population dont les moins de 30 ans représentent 70%, nous avons besoin de centaines de milliers d'emplois. Nous devons faire davantage pour avoir dans toute la Somalie des projets concrets - et non juste des plans - qui assurent le lien entre le développement des jeunes et l'éducation et la création d'emplois.

S.E. M. Hassan Sheikh Mohamud

Somalie



Les mères sont la source de la vie, et nos enfants sont l'avenir du pays. Aucune nation ne peut prospérer si elle ne met pas leur santé et leur bien-être au cœur de son programme de développement.

S.E. M. Omar Hassan Ahmed Al-Bashir

Soudan



J'ai la ferme conviction que tous les enfants, que ce soit ceux des responsables publics, des femmes ou hommes d'affaires, des soldats ou des cultivateurs, devraient jouir des mêmes chances, celle d'aller à l'école. On ne peut plus permettre que seuls les enfants des privilégiés aient accès à une éducation de qualité au Soudan du Sud.

S.E. M. Salva Kiir Mayardit

Soudan du Sud

## Citations des Chefs d'Etat et de Gouvernement



L'Afrique fait face à une population massive de jeunes diplômés sans emploi, lesquels peuvent, cependant, contribuer efficacement à notre développement économique durable.

Sa Majesté le Roi Mswati III

Swaziland



Même si nous accordons une attention particulière à l'industrie, l'agriculture, l'élevage et la pêche, nous devons autonomiser notre jeunesse pour qu'elle entame, à tous les niveaux, diverses activités génératrices de revenus.

S.E. M. John Pombe Joseph Magufuli

Tanzanie



Pour tirer avantage du dividende démographique, nous avons besoin de mettre en place des interventions audacieuses pour gérer la fécondité et la croissance de la population, pour être en mesure d'accélérer la transition démographique, la croissance économique et la création d'emplois.

S.E. M. Idriss Déby Itno

Tchad



... nous entendons accorder une attention toute particulière à la jeunesse déscolarisée ou semi-scolarisée qui, faute de diplômes, peine à trouver une porte d'entrée sur le marché du travail. Ces jeunes qui sont pour la plupart issus des milieux défavorisés sont les premières victimes de l'exclusion sociale. Nous devons leur tendre la main et leur donner une chance de sortir de la précarité.

S.E. M. Faure Essozimna Gnassingbé

Togo



L'ouverture de perspectives à la jeunesse, la conception de solutions au problème du chômage, et l'intégration de la jeunesse dans la vie politique et culturelle sont les priorités de cette étape.

S.E. M. Béji Caid Essebsi

Tunisie



Je tiens à préciser dès le départ que la Déclaration d'Addis Abéba sur la population et le développement en Afrique au-delà de 2014 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine nous donnent la force et l'engagement nécessaires pour valoriser le dividende démographique en Afrique. Il est indispensable que les États membres africains continuent à déployer des efforts aux niveaux régional et national afin de traduire les engagements en actions concrètes, en intégrant la dimension démographique dans tous les programmes nationaux de développement.

S.E. M. Edgar Lungu

Zambie



Les migrations des jeunes africains constituent une préoccupation majeure sur laquelle il faut se pencher de toute urgence. Non seulement cela ternit l'image de l'Afrique, mais aussi ralentit nos efforts de développement économique. Nous ne pouvons pas continuer de permettre que nos jeunes hommes et femmes valides s'embarquent dans un voyage risqué et périlleux à travers les océans, à la recherche d'un monde prétendument meilleur.

S.E. M. Robert Gabriel Mugabe

Zimbabwe



# Annexe

## Décisions pertinentes de l'UA sur le thème de l'année 2017.

Assembly/AU/Dec.591(XXVI)

CONFÉRENCE DE L'UNION  
Vingt-sixième session ordinaire  
30-31 janvier 2016 Addis-Abeba (ETHIOPIE)

La Conférence,

**ADOpte** le thème : «tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse» pour les vingt-huitième et vingt-neuvième sessions ordinaires de la Conférence, qui se tiendront en janvier 2017 et en juin/juillet 2017, respectivement;

**DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence de coordination et de planification du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et avec d'autres partenaires tels que le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et les autres institutions des Nations Unies et agences de développement de :

1. accélérer la mise en œuvre de l'initiative continentale du dividende démographique de l'Afrique, et ;
2. élaborer une feuille de route, avec des résultats et des étapes, qui sera soumise à la prochaine session ordinaire de la Conférence, prévue pour juin 2016, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, et qui servira de guide aux États membres et aux Communautés économiques régionales (CER) pour les actions concrètes à entreprendre en 2017 et au-delà.

### Assembly/AU/Dec.601(XXVI)

CONFÉRENCE DE L'UNION  
Vingt-sixième session ordinaire  
30-31 janvier 2016 Addis-Abeba (ETHIOPIE)

La Conférence,

1. ACCUEILLE FAVORABLEMENT la proposition de la République du Malawi de donner comme thème pour 2017 «Investir dans la jeunesse comme dividende démographique»;
2. DEMANDE à la Commission de prendre les dispositions nécessaires pour lancer, en janvier 2017, le thème de l'année.

### EX.CL/Dec.921 (XXIX)

CONSEIL EXECUTIF  
VINGT-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE  
10-15 JUILLET 2016 Kigali (RWANDA)

Le Conseil exécutif,

**ENTERINE** la Feuille de route et la Matrice des activités clés qui l'accompagne en tant que cadre directeur principal pour la commémoration du thème de l'année 2017 « exploiter le dividende démographique grâce aux investissements dans la jeunesse » et INVITE l'ensemble des États membres et des Communautés économiques régionales à s'inspirer de leurs recommandations et principales mesures pour aider l'Afrique à évoluer vers l'exploitation du dividende démographique;



